

DETR

La Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux constitue un levier majeur de développement économique.

En effet, cette dotation d’État permet d’accompagner le financement d’investissements réalisés par les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

L’enveloppe 2017, à hauteur de 12,2 millions d’euros génèrera environ 40 millions de travaux divers.

En constante et nette augmentation depuis 2013 pour le département de la Creuse, nous avons la grande satisfaction de constater sa consommation totale chaque année et, sur le terrain, la concrétisation des projets financés, pour le bien et dans l’intérêt de tous…

Il convient de noter que les dotations au titre de la réserve parlementaire, affectées chaque année par les trois parlementaires creusois, viennent régulièrement à l’appui de la DETR, en soutien complémentaire aux communes et EPCI.

Ici un extrait de la publication du 10 mars 2017 du journal La Montagne